

Permanence juridique en Langue des Signes

Accès aux droits - France

Courriel : agir@droitpluriel.fr

Site internet : <https://droitpluriel.fr/permanence-juridique-en-lsf/>

Informations particulières

Informations

Besoin de connaître ses droits en LSF ?

L'association Droit Pluriel garantit l'accès au droit pour toutes les personnes sourdes en proposant des consultations juridiques gratuites en LSF.

Ces rendez-vous sont gratuits et se déroulent à distance, via Zoom, avec un avocat ou un juriste.

Prenez rendez-vous dès maintenant par mail.